



**RESEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN
INTERNATIONAL NETWORK OF BASIN ORGANIZATIONS
RED INTERNACIONAL DE ORGANISMOS DE CUENCA**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
QUÉBEC - (CANADA)
28 - 30 MAI 2002**

RÉSOLUTIONS FINALES

L'Assemblée Générale 2002 du Réseau International des Organismes de Bassin s'est tenue à Québec du 28 au 30 Mai 2002 à l'invitation du gouvernement du Québec.

Les travaux ont été honorés de la présence de Mme Ann BOURGET, Adjointe au Maire de la Ville de Québec et de Mr André BOISCLAIR, Ministre d'Etat aux Affaires Municipales et à la Métropole, à l'Environnement et à l'Eau du Québec, ainsi que de Mr FORET, Ministre d'Etat chargé de l'Eau de Wallonie.

L'Assemblée a réuni 184 délégués représentant 128 Organisations de 57 Pays.

Les délégués ont remercié le Gouvernement du Québec et la municipalité de la Ville de Québec pour leur merveilleux accueil et la parfaite organisation de leur Assemblée et la qualité de la documentation distribuée.

L'Assemblée Générale a pris acte de ce que, à ce jour, **134 Organismes de 51 Pays s'étaient manifestés auprès du Secrétariat Technique Permanent (STP), soit comme "Membres" à part entière, soit comme "Observateurs"**, en signant la déclaration d'adhésion ou la fiche de renseignements. Plusieurs autres organismes, répondant aux critères, ont par ailleurs manifesté leur intérêt, sans officiellement déclarer leur adhésion, comme le montre leur participation à l'Assemblée Générale.

34 organismes-membres effectivement ont réglé leur cotisation en 2001 et 33 l'avaient fait pour l'année 2000. Plusieurs organismes ont indiqué avoir des difficultés soit budgétaires, soit de modes de paiement.

L'Assemblée a renouvelé ses remerciements aux Autorités françaises pour leur soutien financier au Secrétariat depuis 1994, ainsi qu'aux organismes de bassin et aux Autorités gouvernementales d'Argentine, du Brésil, de Colombie, de Côte-d'Ivoire, d'Espagne, du Guatemala, du Mexique, de Pologne et de Roumanie pour l'organisation des Assemblées ou Bureau du RIOB, du RELOB et du CEENBO depuis cette date.

L'Assemblée Générale, à l'unanimité des organismes-membres représentés, a approuvé, dans le cadre des statuts du Réseau, les décisions suivantes :

A - DECISIONS STATUTAIRES

A1 - ELECTION DU PRESIDENT

L'Assemblée a félicité les Autorités polonaises, et plus particulièrement **Mr Tomasz WALCZYKIEWICZ**, pour la façon dont avait été assurée la Présidence du RIOB, depuis l'Assemblée Générale de ZAKOPANE en Octobre 2000.

Sur proposition des organismes-membres québécois, elle a désigné à l'unanimité **Mr Pierre BARIL, sous-Ministre-Adjoint chargé de l'Eau**, comme **nouveau Président du RIOB** jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

L'Assemblée à l'unanimité a décidé d'attribuer le titre « d'experts du RIOB », pour les services qu'ils ont rendu au Réseau à MM. Tomasz WALCZYKIEWICZ et Jean-Maurice LATULIPPE.

A2 – COMPOSITION DU BUREAU DE LIAISON

Elle a également désigné les **membres du Bureau de Liaison** proposés par les Autorités nationales et les organismes-membres concernés de chaque région:

	<u>Titulaire</u>	<u>Suppléant</u>
• <u>Afrique</u> :	Mr Ould Merzoug Mme Karar	Mr Sylla Mr Sakho
• <u>Amérique</u> :	Mme Ballestero-Vargas Mr Lloret-Zamora Mr Benavent-Trullenque Mr Sztern Mr Rogers MacLean	Mr Pinzon-Lizarraga Mr Chavez-Zarate Mr Brochi Mme Pereira Mr Arcadia-Choza
• <u>Asie</u> :	Mr Abeywickrema	Mr Katato Takemura
• <u>Asie Centrale</u> :	Mr Dukhovny	
• <u>Europe Occidentale</u> :	Mr Besème Mr Aragones-Beltran Mr Van Laarhoven	Mr Roussel Mr Llanos-Blasco Mr Santafe-Martinez
• <u>Europe Centrale et Orientale</u> :	Mme Burakowska Mr Badowski Mr Papp	Mme Vasiu Mr Puncochar
• <u>Méditerranée</u> :	Mr Abrouk	Mr Geanah

L'Assemblée Générale a donné pouvoir au Bureau de Liaison pour désigner, le cas échéant, de nouveaux membres proposés par les futurs Réseaux Régionaux d'Afrique, d'Asie ou de Méditerranée lorsqu'ils seront constitués.

En outre :

Mr Raymundo SANTOS GARRIDO (Brésil) et Mr Tomasz WALCZYKIEWICZ (Pologne) sont membres de droit du Bureau en tant que précédents Présidents, Mme Madeleine JOUY DE GRANDMAISON, en tant que prochaine Présidente en 2004, ainsi que Mr Jean-François DONZIER qui représente au Bureau de Liaison le Secrétariat Technique Permanent, Mr Eduardo MESTRE pour le RELOB et Mme Daniela RADULESCU pour le CEENBO.

Un représentant respectivement du GWP et le Secrétaire Général du Comité d'organisations du III^{ème} « Global Water Forum » seront également invités aux réunions du Bureau de Liaison ainsi qu'un représentant pour les Agences des Nations Unies conduisant des programmes sur l'eau associant le RIOB.

Le Président peut inviter à son initiative aux réunions de Bureau d'autres représentants d'organismes multilatéraux collaborant avec le RIOB.

Les prochaines réunions du Bureau de Liaison se tiendront à Madrid en Novembre 2002, à La Martinique en Juin 2003 et au Sri Lanka en automne 2003.

A3 – CREATION D'UN COMITE DIRECTEUR

L'Assemblée Générale a approuvé à l'unanimité la création auprès du Président, d'un Comité Directeur, désigné parmi les membres du Bureau de Liaison pour assister et appuyer le Président dans ses tâches, le représenter en cas d'empêchement et participer au Comité de Pilotage du Programme Associé RIOB/GWP.

Outre le Président en exercice, les deux précédents Présidents, le prochain président et les secrétaires du RIOB et des Réseaux Régionaux, ce Comité sera composé de 5 ou 6 autres membres désignés par le Bureau en son sein.

A4 - APPROBATION DES BUDGETS 2001 – 2002 – 2003 DU SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT

Les délégués ont pris connaissance et approuvé le bilan d'activités et les comptes récapitulatifs du Secrétariat Technique Permanent pour l'année 2001.

Ils ont approuvé ses projets de budgets pour l'exercice en cours 2002 et le prochain exercice 2003.

Ces budgets ne concernent à ce stade que les dépenses directes du Secrétariat et n'incluent pas les frais directement supportés par les membres pour organiser ou participer aux activités statutaires, ni les éventuels financements sur opérations que pourrait se voir attribuer le RIOB, au titre de la réalisation de certains projets à caractère général inscrit à la 1^{ère} phase du Programme Associé ou dans le cadre de programmes multilatéraux.

A5 – COTISATIONS 2002 et 2003

Les délégués ont fixé **la cotisation annuelle à 1.000 US\$ ou 1.150 Euros, pour 2002 et 2003, comme en 2001**, destinée à couvrir les frais généraux d'animation du Réseau et par priorité la publication de la "Lettre du RIOB".

Il est suggéré que les Réseaux Régionaux, dans le cadre de leurs statuts et de ceux du RIOB puissent décider de fixer leur propre cotisation annuelle à un niveau acceptable qui s'ajouterait à celle appelée par le STP au titre du RIOB et dont le montant total serait partagé en deux parts entre le RIOB et le Réseau Régional correspondant.

Pour les organismes-membres appartenant également au RELOB, la cotisation annuelle sera appelée par le STP/RIOB et elle est fixée à 1.800 USD ou 2.070 Euros, à partager en deux parts égales entre le RIOB et le RELOB.

Ils rappellent aux organismes-membres l'importance du règlement de cette cotisation pour développer les activités du Réseau et demandent aux membres de s'en acquitter rapidement ou de signaler les difficultés rencontrées au Bureau de Liaison.

Les organismes-membres qui financent directement et de façon significative le Secrétariat Technique Permanent sont dispensés de payer par ailleurs leur cotisation au RIOB.

Un compte du RIOB a été ouvert (en Euros et en \$) par le Secrétariat Technique Permanent (STP) pour recueillir les versements des cotisations. Les dépenses sont conditionnées à l'accord du Président du Réseau ou d'un membre délégué du Bureau de Liaison.

Un commissaire aux comptes indépendant sera désigné par le prochain Bureau pour l'audit des comptes du RIOB pour 2002, premier exercice budgétaire réel de l'Association.

A6 – RENFORCEMENT DU DIALOGUE ET DE LA COMMUNICATION

L'Assemblée Générale se félicite des premiers succès obtenus par le RIOB en moins de deux ans après l'adoption des nouveaux statuts, tant au niveau des actions réalisées que de la reconnaissance internationale, en particulier dans le cadre de son Programme Associé avec le GWP et dans la création et le développement des Réseaux Régionaux.

L'Assemblée s'est félicitée du succès indéniable de la publication de "**la Lettre du RIOB**" et du **site Internet** : « <http://www.riob.org> ».

Elle a décidé de poursuivre dans cette voie avec la publication de « la lettre du Réseau » n° 11 en 2002.

Elle insiste auprès des organismes-membres sur l'intérêt primordial de contribuer à la rédaction de "la lettre" en envoyant leurs articles au STP dans les délais et d'enrichir le site WEB avec toutes les informations intéressantes.

Elle recommande aux organismes-membres de se doter rapidement d'**une adresse de courrier électronique (E-mail)** de façon à faciliter les liens et la diffusion de l'information au sein du Réseau et de communiquer exactement ces coordonnées au Secrétariat Technique Permanent.

Elle demande au STP de poursuivre et d'animer le « **forum virtuel de discussion** » sur le WEB, notamment sur les thèmes :

- « le financement des Organismes de Bassin » ;
- « les schémas directeurs d'aménagement et de gestion d'eau » ;
- « la participation des usagers à la gestion durable des ressources en eau », en développant, en particulier, les réflexions sur une ingénierie sociale appropriée en liaison avec le Secrétariat International de l'Eau à Montréal ;
- « la gestion des fleuves partagés » ;
- « la lutte contre les risques naturels et accidentels » ;
- « l'information nécessaire à la prise de décision » ;
- « les relations des organismes de bassin avec les administrations » ;
- « la protection des zones humides et des eaux souterraines ».

Ce Forum Virtuel sera relié au site Internet du WWF de Kyoto, afin d'enrichir la discussion.

L'Assemblée a fait siennes les recommandations présentées à l'issue des **trois Ateliers thématiques de l'Assemblée Générale de Québec** et a mandaté le Président et le STP pour en assurer une large diffusion auprès des Membres et des Organisations de coopération internationale intéressées, notamment par leur publication sur le Forum Virtuel.

L'Assemblée a pris connaissance avec satisfaction des développements du projet « AQUADOC-INTERNATIONAL » en France, Hongrie, Pologne, République Tchèque et Roumanie, ainsi que de ses développements en langues anglaise, espagnole et portugaise.

Elle a approuvé l'accord de coopération à signer avec le SEMIDE/EMWIS pour diffuser l'information sur la gestion de bassin en Méditerranée dans le cadre de la création d'un « MED-INBO ».

B - BILAN D'ACTIVITE DES RESEAUX REGIONAUX

L'Assemblée Générale a pris connaissance avec beaucoup de satisfaction :

B1 - du bilan d'activité du RELOB en Amérique Latine, et en son sein du Réseau Brésilien des Organismes de Bassin (REBOB).

B2 - de la création à Sinaï a (Roumanie) en Février 2002 du Réseau des Organismes de Bassin d'Europe Centrale et Orientale (CEENBO), suite à la réunion constitutive de Varsovie en 2001.

Le CEENBO prend la forme juridique d'une association de droit roumain et son secrétariat est assuré par la Compagnie Nationale APELE ROMANE.

Le Président en est Mr Costica SOFRONIE.

Le programme d'activité prévisionnel 2002-2003 du CEENBO privilégie la mise en application de la Directive-Cadre européenne dans la région.

B3 - De la réunion constitutive du Réseau Africain des Organismes de Bassin qui s'est tenue à DAKAR en Mars 2002, suite à une étude de faisabilité réalisée par le WATAC/GWP.

L'Assemblée a souhaité la réunion rapide avant l'été 2002, si possible, comme prévu les 10 et 11 Juillet à DAKAR (Sénégal), de la première Assemblée Générale officielle de ce nouveau réseau régional.

B4 - Du dossier préalable à la création d'un Réseau Régional des Organismes de Bassin d'Asie du Sud, pour laquelle un soutien est demandé à la coopération Néerlandaise (SASNET-RBO).

B5 - Du programme d'animation préalable à la création d'un Réseau Méditerranéen des Organismes de Bassin (MED-INBO), organisé conjointement avec le MEDTAC-GWP et du projet triennal de soutien aux organismes de bassin de cette région présenté par le RIOB à la Commission Européenne dans le cadre de l'appel à propositions MEDAIL-Eau.

L'Assemblée appelle l'attention de la Commission Européenne sur l'intérêt stratégique de ce dossier.

Une première réunion du MED - INBO est prévue à Marseille (France) les 4 et 5 Juillet 2002 et la réunion suivante se tiendra à Madrid (Espagne) le 7 Novembre prochain.

Les membres du RIOB appellent de leurs vœux une initiative internationale coordonnée des bailleurs de fonds bi et multilatéraux qui concentrerait l'Aide Publique au Développement sur des projets de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (IWRM) s'appuyant sur la création et le renforcement d'Organismes de Bassin (RBOs).

En particulier, ils sont prêts à se mobiliser pour faciliter une telle initiative en Afrique, dont le principe pourrait être arrêté durant la Conférence de Johannesburg.

C - CREATION D'UN RESEAU SPECIALISE DES ORGANISMES DES BASSINS TRANSFRONTALIERS

Compte tenu du très grand nombre de fleuves, lacs, aquifères transfrontaliers dans le monde, et des moyens spécifiques qui sont nécessaires pour en assurer la gestion durable, l'Assemblée Générale du RIOB propose aux organismes concernés de soutenir la création du Réseau Spécialisé, s'appuyant sur les conclusions des conférences internationales spécialisées de Petersberg et de Washington, ainsi que sur les études des Nations Unies, de l'Académie de l'Eau, de « Green Cross International » ou du WATAC/GWP en Afrique de l'Ouest.

L'Assemblée remercie la Commission Internationale pour la Protection des Eaux du Léman (CIPEL) et l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse de leur invitation pour réunir l'assemblée constitutive de ce Réseau au bord du Lac Léman les 25 et 26 Novembre 2002.

L'Assemblée souligne notamment l'importance de la Directive-Cadre européenne, ainsi que de la Convention des Nations Unies et la Convention d'Helsinki pour la gestion des eaux copartagées.

D - APPROBATION DE LA PREMIERE TRANCHE 2002 DU PROGRAMME ASSOCIE RIOB/GWP

Il a été rappelé que la précédente Assemblée Générale du RIOB de ZAKOPANE en Octobre 2000, avait approuvé le cadre général du Programme Associé « soutenir la création et le renforcement des organismes de bassin dans le monde » élaboré conjointement entre le GWP et le RIOB.

Le comité mixte de pilotage du Programme Associé a été institué et il a tenu sa première réunion à Paris les 29 et 30 Avril 2002 au siège du RIOB.

Ce comité a examiné 61 projets, entrant dans le cadre fixé par le Programme Associé et venant de toutes les régions du monde, reçus suite à l'appel à propositions lancé par le Secrétariat Technique Permanent du RIOB, en association étroite avec les Secrétariats du RELOB et du CEENBO, ainsi qu'avec les TAC régionaux du GWP.

L'Assemblée Générale se félicite de l'exceptionnelle mobilisation des membres du RIOB pour atteindre les objectifs du Programme Associé.

Elle approuve la sélection effectuée par le Comité de Pilotage, des projets pouvant prioritairement être labellisés dans le cadre du Programme Associé.

L'Assemblée appelle l'attention des organismes de coopération bi et multilatérale sur l'intérêt de ces projets, et souhaite qu'ils puissent être financés par priorité dans le cadre des actions renforcées que les bailleurs conduisent pour une Gestion Intégrée et une meilleure gouvernance des Ressources en eau dans le monde.

Elle a souhaité le démarrage au plus vite des actions prévues de ce Programme Associé.

De nouvelles réunions de présentation du Programme Associé pourront être organisées avec les TAC régionaux du GWP intéressés.

E - APPROBATION DE « LA DECLARATION DE QUEBEC »

L'Assemblée Générale a approuvé à l'unanimité « **la Déclaration de Québec** », annexée aux présentes résolutions finales

Elle a demandé aux Présidents et aux Secrétaires Techniques Permanents du RIOB, du RELOB et du CEENBO, ainsi qu'à tous les membres et observateurs du Réseau, d'en faire la promotion dans toutes les instances auprès de toutes les organisations concernées.

Elle souhaite que cette « Déclaration de Québec » contribue aux travaux de préparation de la Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable de Johannesburg, ainsi que du III^{ème} Forum Mondial de l'Eau de Kyoto.

F - PARTICIPATION DU RIOB AU III^{ème} FORUM MONDIAL DE L'EAU

L'assemblée a souhaité que le RIOB poursuive les réflexions engagées depuis le WWF de La Haye et propose sa propre « vision » sur l'évolution de la gestion de l'eau dans les prochaines années, dans la perspective du III^{ème} WWF au Japon.

L'Assemblée Générale a réitéré sa demande pressante aux organisateurs du III^{ème} WWF pour que le RIOB puisse y animer un atelier sur « la création et le renforcement des Organismes de Bassin dans le Monde » en association avec les autres organismes compétents et représentatifs concernés.

L'Assemblée a donné le mandat au Bureau de Liaison pour préparer la participation du RIOB au III^{ème} Forum Mondial de l'Eau et envisager également des partenariats dynamiques avec les organisateurs d'événements spécifiques, telles les Agences des Nations Unies ou le Secrétariat International de l'Eau.

Elle rappelle à tous les membres et observateurs du RIOB l'intérêt majeur de ce III^{ème} Forum Mondial de l'Eau et, en particulier, de leur participation au préalable, de façon dynamique au « FORUM VIRTUEL DE DISCUSSION » ouvert sur le site Internet **www.riob-info.org** destiné à préparer les orientations.

L'Assemblée Générale a également approuvé l'Agenda des manifestations internationales auxquelles le RIOB s'associera officiellement en 2002/2003.

Elle a chargé le Bureau de Liaison d'examiner l'Agenda complémentaire des manifestations à labelliser en 2003/2004 ainsi que de l'organisation et de l'animation de l'Atelier du RIOB au III^{ème} WWF.

G - LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE 2004

L'Assemblée a retenu avec gratitude l'invitation du Comité de Bassin et des Collectivités Territoriales de La Martinique, en liaison avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, pour tenir la prochaine Assemblée Générale du RIOB à La Martinique au printemps 2004.

